

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

---

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL227

présenté par  
M. Balanant, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« des activités relevant des domaines »,

les mots :

« au titre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.